

PROJET PERSONNALISE POUR LES ELEVES PRESENTANT UN TROUBLE DU LANGAGE ORAL OU ECRIT

Références de textes pour les élèves présentant un trouble du langage oral ou écrit :

B.O. n° 6 du 07/02/2002

Etablissement :

Année scolaire :

Directeur ou chef d'établissement :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ELEVE :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Nom du père :

Adresse du père :

Téléphone :

Nom de la mère :

Adresse de la mère :

Téléphone :

Nom du représentant légal :

Adresse :

Téléphone :

Classe :

Type de scolarisation : - temps plein

- temps partiel

Suivis extérieurs : - orthophoniste :

Téléphone :

- Autre :

Téléphone :

SYNTHESE DES EVALUATIONS (par rapport à la norme)

0 : très faible

1 : faible

2 : moyen

3 : fort

	0	1	2	3
Langage oral : compréhension de l'oral : <ul style="list-style-type: none">- prend la parole à bon escient- s'exprime de manière intelligible- fait des phrases complexes				
Lecture silencieuse compréhension : Lecture oralisée : <ul style="list-style-type: none">- vitesse- décodage des mots inconnus- confusions, inversions de phonèmes- confusion de mots				
Ecriture : <ul style="list-style-type: none">- copie et prise de notes- graphisme et écriture- respect de la mise en page- vitesse d'écriture				
Orthographe : <ul style="list-style-type: none">- orthographe d'usage- orthographe grammaticale				
Repérage dans le temps				
Repérage dans l'espace : <ul style="list-style-type: none">- changement de plan (du tableau au cahier)- lecture de tableaux, cartes				

Numération (évaluation à l'oral)				
Résolution de problèmes (lecture oralisée)				
Techniques opératoires : + - x :				
Géométrie : reproduction de figures				
Mémoire : - mémoire (poésies, leçons, définitions...) - mémoire à court terme (restitution immédiate)				
Attention, concentration				
Gestion du matériel de classement				
Comportement vis-à-vis du travail : - fatigabilité - participation, implication				
Compétences remarquables :				

Diagnostic et prise en charge extérieure :

Objectifs mesurables :

Mise en œuvre : (modalités de travail ; remédiation ; soutien dans la classe ; suivi orthophonique ; implication des parents...)

Aménagements pédagogiques mis en œuvre :

Evaluation du projet : (critères ; calendrier...)

Signataires du projet :

AMENAGEMENTS PEDAGOGIQUES POSSIBLES :

L'enseignant veillera à mettre en œuvre des aménagements pédagogiques.

LECTURE :

- **Proposer un support de lecture dactylographié, aéré, écrit en gros caractères (police arial 14).**
- Eviter de proposer à l'élève une lecture à voix haute devant toute la classe, jamais sans préparation.
- Lecture : autoriser la subvocalisation (lecture à voix basse) et donner des indices sur le contenu pour faciliter la compréhension.
- Lecture d'ouvrages : utiliser des livres parlés et prendre le temps pour échanger sur les livres.

ECRIT :

- **Alléger la copie et privilégier la compréhension orale.**
- Jamais de copie pendant une explication orale ; pour faciliter la copie, utiliser un modèle sur le bureau, des caches, accepter ou mettre au point des abréviations.
- Envisager de fournir la photocopie de la leçon.
- **En expression écrite : réduire les exigences en quantité et préciser les exigences, privilégier la cohérence ; ne pas surcharger la copie d'annotations.**

EVALUATION :

- **Mettre en place un système d'évaluation à l'oral pour redynamiser l'élève et prendre en compte ses savoirs et connaissances.**
- Donner plus de temps ou diminuer la quantité tout en restant exigeant sur la qualité, tester à l'oral régulièrement, si une évaluation est mauvaise, la revoir tout de suite à l'oral.
- Ne pas sanctionner l'orthographe, si ce n'est pas ce qui est évalué.
- Orthographe : se fixer des objectifs raisonnables et individualisés, proposer des relectures ciblées, apprendre par la formation d'une image mentale du mot, proposer un pourcentage de mots justes.

CONSIGNES :

- **Toute consigne écrite doit être oralisée, la restituer à l'élève de façon personnelle si besoin ou lui faire verbaliser.**
- Placer l'élève devant, au centre du tableau, à côté de quelqu'un de calme, le bureau de l'élève doit être facilement accessible par l'enseignant.
- Limiter et aérer l'écrit au tableau, mettre en évidence, par des couleurs, l'essentiel ; fractionner les informations.
- Mettre en place un tuteur qui pourra répéter et même suppléer si besoin, lors de l'écriture des devoirs.

Pour vous aider :

Centre Ressource Troubles du Langage

Tél : 01 64 14 22 62

Courriel : tsl.langage@laposte.net

Site : www.crdp.ac-creteil.fr/cddp77/ressources/langue/langue.html